



COMMUNIQUE DE PRESSE

Le jeudi 2 février 2023

MOBILIANs et Pôle emploi Auvergne-Rhône-Alpes allient leurs forces pour favoriser le recrutement dans les services de l'automobile et de la mobilité.

Ce jeudi 2 février, dans le cadre de la Semaine des Services de l'Automobile et de la Mobilité (SSAM) Nadine Annelot, présidente régionale Auvergne-Rhône-Alpes de Mobilians et Frédéric Toubreau, directeur régional de Pôle emploi Auvergne-Rhône-Alpes, ont signé une convention régionale qui lie les deux structures. Cette convention vise à la mise en œuvre d'actions concrètes pour favoriser les recrutements dans les métiers des services de l'automobile et de la mobilité. Les deux entités ont ainsi acté des axes prioritaires de leur collaboration.

Accueillie au GNFA de Saint Priest, en présence de Madame Virginie de Pierrepont, présidente du GNFA, et dans le cadre de la SSAM, cette signature a été l'occasion d'échanges nourris entre représentants des entreprises et de Pôle emploi, avec de nombreuses démonstrations autour des métiers portés par cette convention : habilitation électrique, covering, débosselage sans peinture... Ces animations et la diversité des véhicules exposés (voitures, camions, motos et scooters électriques ou au gaz, vélo à hydrogène, etc) ont illustré les savoir-faire de nos métiers et la richesse des opportunités de la filière.

Répondre aux difficultés de recrutement d'aujourd'hui et aux besoins de demain

Face à la forte demande des entreprises en main d'œuvre, associée à une pénurie de candidat et à une mauvaise connaissance des nombreuses opportunités qu'offrent les métiers des services de l'automobile et des mobilités, il convient de lever les freins à une intégration sur le marché de l'emploi.

« Mobilians Auvergne-Rhône-Alpes représente 21 000 entreprises employant 54 800 salariés, et 8 600 jeunes en formation initiale et d'insertion. Les métiers des services de l'automobile et de la mobilité représentent un secteur qui recrute, propose des offres et investit sur l'avenir. Par cette convention, nous encourageons et aidons les demandeurs d'emploi à nous rejoindre. » indique Nadine Annelot.

« Ce premier accord entre Pôle emploi et Mobilians vise à développer et à pérenniser une collaboration efficace dans la région Auvergne-Rhône-Alpes. Nous mettrons en œuvre une stratégie d'actions adaptées et concertées avec une approche des recrutements par les compétences qui favorisera l'accès à des profils diversifiés. » indique Frédéric Toubeau.

Par le présent accord, Pôle Emploi s'associe avec Mobilians afin de contribuer à la réalisation d'un engagement fort au service de l'emploi et des compétences attendues par les entreprises des services de l'automobile et de la mobilité : automobiles, véhicules industriels, motocycles et cycles.

Sa déclinaison opérationnelle en actions territoriales partagées avec les directions territoriales de Pôle emploi prendra en compte les réalités des territoires.

Les deux partenaires souhaitent renforcer leur collaboration autour de 4 axes.

-Partager les informations contribuant au diagnostic sectoriel régional

Les deux partenaires établiront ensemble un diagnostic sectoriel régional partagé. Ce diagnostic doit faciliter la construction d'une réponse locale contribuant à apporter des réponses aux besoins des entreprises, et à faciliter l'insertion durable des demandeurs d'emploi.

-Développer la connaissance de nos offres de service respectives dans nos réseaux

Pôle emploi et Mobilians s'engagent à valoriser les métiers des services de l'automobile en direction des conseillers Pôle emploi et de ses partenaires, organiser des réunions d'information à l'attention des entreprises des services de l'automobile et de la mobilité sur l'offre de service entreprises de Pôle emploi, et également s'informer mutuellement sur les actions de formation qui sont dispensées dans les territoires (formations initiales, dispositifs spécifiques à destination des demandeurs d'emploi, ...)

-Sensibiliser et attirer un public le plus large possible vers les métiers de la distribution et des services l'automobile

Pôle emploi et Mobilians communiqueront sur les événements organisés sur les territoires de la région Auvergne-Rhône-Alpes.

-Faciliter et accompagner les recrutements des entreprises du secteur, en expérimentant des solutions innovantes et en développant des solutions existantes.

Ainsi, les deux partenaires s'engagent à renforcer les actions locales sur l'ensemble du territoire, afin d'identifier les compétences attendues par métier, d'apporter aux entreprises les informations et les services pour faire face à la pénurie de main d'œuvre et de promouvoir les métiers des services de l'automobile et de la mobilité.

À propos de MOBILIANS

MOBILIANS est le premier mouvement des chefs d'entreprises du commerce et de la réparation automobile et des services de mobilité : voitures, motos, vélos, véhicules industriels, trottinettes, etc. Notre organisation professionnelle représente près de 160 000 entreprises de proximité et 500 000 emplois non délocalisables partout en France. MOBILIANS défend les intérêts individuels et collectifs des professionnels de la mobilité par la route et les accompagne dans les évolutions de leurs métiers. Il déploie une action prospective de développement durable et de promotion d'une mobilité individuelle ou partagée en lien avec toutes les parties prenantes.

À propos de Pôle emploi

Pôle emploi est l'opérateur public de référence du marché de l'emploi. Dans le cadre de sa mission de service public, l'établissement s'engage à garantir l'accompagnement des demandeurs d'emploi dans leur recherche d'emploi et à répondre aux besoins de recrutement des entreprises. Pôle emploi Auvergne-Rhône-Alpes s'appuie sur près de 106 agences de proximité et relais. Le site pole-emploi.fr reçoit 42 millions de visites par mois.

Contacts presse :

Mobilians

- *Dorothee Dayraut-Jullian, Directrice des Affaires publiques et de la Communication – 06.16.95.31.35*
- *Laure de Verdun, Responsable des Relations Médias – 06.12.43.33.37*

Pôle emploi Auvergne-Rhône-Alpes

- *Fabienne Lehoux, Responsable de la communication – 06 22 09 39 59*
- *Marie-Josée Perez, Attachée de presse – 06 22 09 33 66
presseara.69188@pole-emploi.fr*

Retrouvez l'actualité de Pôle emploi sur :

- ▶ pole-emploi-auvergne-rhone-alpes.fr
- ▶ pole-emploi.org Auvergne-Rhône-Alpes
- ▶ [Observatoire de Pôle emploi Auvergne-Rhône-Alpes](#)
- ▶ [Mes Événements Emploi](#)

Suivez nous sur Twitter : [@pole_emploi_ara](https://twitter.com/pole_emploi_ara)